

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2021)
Heft: 3

Artikel: L'histoire de la voie de l'inconscient créée par Philippe Blatter en 1976
Autor: Kurschat, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les photos via l'auteur.

Histoire militaire

L'histoire de la voie de l'inconscient créée par Philippe Blatter en 1976

Serge Kurschat

Historien et multi-entrepreneur

C'était en 1913, il y a 108 ans de cela, que Martin et Louise Marguerite Blatter, fille d'Albert Bronner et de Thérèse Mayer, originaires d'Hottingen, un quartier de Zurich, firent partie des 500'000 citoyens suisses qui, entre 1819 et 1914, passèrent par la rigueur et les rudesses de l'exil, en quittant définitivement la Suisse à la recherche d'un monde meilleur. C'est le cœur rempli d'émotion que ces expatriés fuirent leur terre natale dans un voyage interminable qui les conduisit à Épinal, dans les Vosges.

Si aujourd'hui, ces exilés revenaient d'outre-tombe, ceux-ci seraient assurément très fiers de leurs petits-fils, dont l'existence tout entière fut marquée par l'empreinte d'un parcours militaire émérite sans faute. Et pour cause, le jeune Philippe Blatter, né en 1949 à Epinal, est un homme d'action et de combats qui ne semble jamais désarmé face à l'adversité. Ces qualités sont à souligner. S'agit-il d'un trait de caractère ou bien d'un signe du destin en se référant à ses origines suisses ? N'oublions pas que les mercenaires helvétiques étaient considérés comme les meilleurs soldats de l'Europe.

Cet ancien marin d'Etat, a terminé sa formation en qualité de major de promotion du stage commando et a intégré le commando de Montfort. Il réussit par la suite le cours nageur de combat n°35. Soldat dévoué, il a rejoint le commando d'action sous-marine Hubert, l'un des sept commandos de la Marine nationale, considéré comme le plus prestigieux des groupes militaires de l'armée française. Quelques temps après, il a été promu instructeur au stage commando à Lorient.

Un jour de l'année 1976, alors qu'il était déployé à Djibouti, plein d'allant et mû par la flemme, le jeune Blatter croit en sa bonne étoile et se lance dans la création d'une voie d'escalade qu'il baptise « La voie de l'inconscient » et qui deviendra quelques décennies plus tard le plus redoutable et célèbre parcours militaire au monde. L'immense tête de mort peinte sur la falaise marque « The Path of the

Unconscious ». A cette époque, les commandos marine étaient embarqués sur le Bâtiment atelier polyvalent (BAP) *Jules Verne* et y avaient installé leurs tentes à Arta-Plage, en sachant que l'actuel d'Arta, n'existait pas encore.

Vierge de tout équipement, c'est là que commença la légende, celle d'une falaise qui se retrouve un jour dans le champ de vision d'un homme, Philippe Blatter. C'est ainsi qu'il la surnomme, en raison de la friabilité de la roche et de la faible adhérence des fixations à la paroi. Située sur la piste des Mariés reliant Arta à Arta plage, sur les rives du golfe de Tadjourah en République de Djibouti, l'emplacement de ce point n'a rien d'anodin. En effet, il est intimement lié à la nature particulière du rocher à cet endroit, car lorsqu'on connaît Djibouti et sa roche friable, de prime abord, le pari se révèle être risqué.

Bien au contraire, après l'avoir baptisée ainsi, près à toutes les audaces, c'est sous sa direction accompagné de quatre hommes du commando Montfort, que commence l'aventure. Il s'agit de Patrick Delezaive, de Jean-Marie Jourdain, d'Yves Lorette et de François-Alain Gourmelen. Ensemble, ces cinq équipiers franchiront cette paroi de nombreux jours qu'ils ne les compteront même plus. Ils scruteront la falaise dans ses moindres détails et traceront ainsi les prémices de la voie. Philippe Blatter est un créateur et « La voie de l'inconscient » est unique et elle n'existait pas avant le passage de cet ouvrier. À vrai dire, entre 1976 et 1978, les commandos marine accueillaient et formaient régulièrement toutes les compagnies de légionnaires à l'instar de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère. Cette formation se déclinait en trois ateliers différents, le nautisme, le sabotage et... la voie de l'inconscient.

Cependant, l'éruption de l'Ardoukôba accompagné d'un tremblement de terre d'une magnitude de 4,6 qui eut lieu le 7 novembre 1978 a mis fin provisoirement aux entraînements sur la voie de l'inconscient. Entre-temps,



Commando de Montfort, 1977. Photo via l'auteur.

durant l'année 1978, suite au séisme de Djibouti, la légion créa le centre d'entraînement au combat d'Arta plage (CECAD) afin de remplacer un ancien centre amphibie qui existait à Obock. Après sa reconnaissance officielle à Arta-Plage, elle participera à l'amélioration de « La voie de l'inconscient » et reprendra à son compte les formations que les commandos marine leur avaient enseignées. Bien des années plus tard, revenu à la vie civile, l'homme de l'ombre aux multiples facettes et à la riche carrière militaire, s'est fait remarquer par la même motivation que lorsqu'il était dans l'armée. De surcroît, viscéralement attaché à « sa » Suisse, la montagne coule dans ses veines. En témoignent ces multiples qualifications et diplômes liés au milieu montagnard. A l'instar de son brevet d'alpiniste, le brevet d'Etat de pisteur secouriste national 3° degré dont il est titulaire.

Dès lors, devenant tour à tour, chef de secteur sécurité des pistes et artificier à Pra-loup de 1984 à 2019, il participe activement à la sécurité hivernale en montagne dans les stations de sports d'hiver, notamment en assurant les secours ainsi que le déclenchement préventif d'avalanches sur son domaine. Pour revenir au cœur de notre propos, il est déplorable qu'après toutes ces années, certains ont eu l'inélégance d'effacer *ex abrupto* le nom de Philippe Blatter et celui de ses compagnons d'armes. De là l'idée, encore vivace aujourd'hui, que ce sont les légionnaires qui auraient ouvert cette voie. Face aux chimères dont on l'abreuve, ce constat est doublement révélateur.

D'abord, il met en doute ce qui est pourtant limpide dans une formule orwellienne : « *Le passé est effacé et sitôt son effacement oublié, le mensonge devient vérité.* » Ensuite, dans les faits, il importe que soient conservés un sens éthique, un honneur ainsi que l'antériorité d'une création dont l'itinéraire ne soit pas modifié et dont le nom de l'ouvreur ne soit pas effacé sans son consentement. Même

si les faits sont têtus, si le doute a pu subsister jusque-là, il n'en est plus rien. En effet, il existe aujourd'hui un faisceau de preuves concordantes : des photos avec les inscriptions des fondateurs ainsi qu'un super 8 datant de 1976, mais par-dessus tout, les créateurs sont toujours vivants. Par ailleurs, il est utile de rappeler que le code de déontologie interdit de s'approprier, d'usurper le travail d'une autre personne ou de s'en attribuer le mérite et que tout militaire est censé le connaître et le respecter. Enfin, au-delà de ces considérations générales, par égard envers les commandos marine qui ont créé cette voie, il serait particulièrement juste que leurs noms y figurent à nouveau.

A tout seigneur, tout honneur, afin de ne jamais oublier qu'« *une injustice faite à un seul est une menace faite à tous* » (Charles de Montesquieu). On ne saurait en nier l'honnête nécessité...

S. K.